

RAPPORT MORAL

Assemblée Générale du 20/03/2026

Tout d'abord, nous vous souhaitons la bienvenue, et vous remercions de votre présence et de votre soutien. Nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité de Grenoble de pouvoir mener nos activités dans ces beaux locaux qui ont été augmentés d'une salle de réunion et d'une salle de cours de français au 1^{er} étage. Ce premier étage est partagé avec l'ADAGE, Éclat et l'APARDAP.

Nous vous invitons à découvrir à travers cette assemblée générale notre nouveau mode de gouvernance et d'organisation.

Beaucoup d'évènements se sont déroulés durant cette année 2025 :

- Le DLA. Mais Qu'est-ce ? Nous allons y revenir et ensuite Guillaume et Isabel feront un focus sur ce sujet.
- La poursuite de la professionnalisation de nos interprètes avec la participation au DU Médiation Interprétariat et Migration à Lyon II de 4 de nos interprètes. Le focus sera présenté par Zora et Kanke
- L'action de plaidoyer du fait des manquements de la préfecture qui vous sera présentée par Fanny, Olivia et Nicole....
- L'augmentation du nombre des personnes accueillies et Bénéficiaire d'une Protection Internationale avec un focus de Claire et Pascale
- L'évolution de la santé psychique des personnes accueillies, le focus sera présenté par Jacqueline, Anne Marie et la conteuse Marie Louise

Alors qu'est-ce que le DLA ?

Si l'on vous dit : **Dispositif Local d'Accompagnement** vous n'êtes pas beaucoup plus renseignés.

Nous allons essayer de vous éclairer

Il faut revenir une année en arrière, exactement à l'AG 2025, ou plutôt lors du CA juste après l'AG.

Plusieurs membres du bureau et salarié(e)s avaient fait part de leur épuisement et ressentaient le besoin de prendre le temps de réfléchir à une autre forme d'organisation et de gouvernance.

Nous étions conscient(e)s que sans aide extérieure cette démarche complexe serait vouée à un échec.

Aussi nous avons sollicité un **Dispositif** financé par la caisse des dépôts et consignation qui est ce fameux DLA.

Local car supporté par une association GAIA : **Grenoble Alpes Initiative Active**

Qui encourage le développement d'une économie plus solidaire, plus inclusive et plus durable. Pour ce faire, soutient et donne les moyens d'agir à celles et ceux qui œuvrent pour une économie de proximité et porteuse de sens.

Avec 5 salarié(e)s nous étions éligibles à ce dispositif, alors nous avons monté un dossier qui a été accepté avec enthousiasme.

La première action que nous devons réaliser était un audit de l'association. Nous avons chargé de cette mission Isabel alors bénévole, puis salariée à partir de la mi-juin.

La mission d'Isabel comportait deux axes :

- La conduite de l'audit consistant en un état des lieux de l'association, comprenant l'élaboration d'un questionnaire et la rencontre individuelle de chaque bénévole, salarié, stagiaire, interprètes, service civique, partenaire associatif, de plusieurs d'usagers, d'adhérents, et avocats. Puis le pilotage en interne du DLA.
- La recherche de financements complémentaires.

Ce très gros travail, très précis, a été un élément clé de la réussite, base de travail pour la réflexion et les actions engagées.

Nous avons été amenés à choisir parmi 4 propositions d'accompagnement, notre choix s'est porté sur une association : les Échelles avec Marion Saint Romain comme consultante

Marion a été un appui précieux, pour nous mener et nous guider dans le processus de réflexion, avec intelligence, se montrant sans concession, soulignant nos contradictions pour tenter de nous amener à les réduire.

Ce processus de réflexion s'est organisé autour de 4 séminaires, Isabelle et Guillaume vont vous en parler et vous présenteront les actions mises en œuvre.

A la suite du DLA

Il nous est apparu qu'il était important de repenser le **Projet Associatif Global** (la raison d'être de l'association) et la stratégie à mettre en place.

Dans la continuité de nos réflexions de 2025 sur l'accueil, la qualité d'écoute, et le respect des personnes reçues, collectivement nous avons établi une **Charte Ethique** définissant nos valeurs et principes d'intervention. Nous allons durant l'année 2026 nous attacher à la faire partager et vivre par toutes et tous.

Enfin, il nous semble essentiel de penser à des modes de gouvernance permettant l'ouverture à des personnes plus jeunes. L'activité professionnelle ne devrait plus être un frein pour s'investir dans l'ADA

Ces réflexions sont des axes de travail pour l'année à venir et nous vous ferons part de nos avancées et réalisations lors de l'AG 2027.

Geneviève BONNARD
Co-présidente



Jean-Michel REYNAUD
Co-président

